

COMMISSION SPORTIVE DU TTPM

But :

Gérer et coordonner les activités liées à la pratique sportive du club.

Composition :

Elle est actuellement composée de cinq membres volontaires et licenciés du club. Un des membres est désigné comme le référent auprès des autres commissions, du bureau et du comité directeur du club.

Au 1er septembre 2023 : Julien Bochereau (referent), Christophe Collobert, François Gorry, François Rousseau, Philippe Roy.

Temporalité :

Elle se rassemble autant de fois que nécessaire et elle réunit les capitaines d'équipes deux à trois fois par ans.

SES ACTIONS :

Le championnat par équipes

Gestion, animation des équipes engagées en championnat par équipes en lien avec les différents capitaines des équipes (proposition de compositions d'équipes en chaque début de phase, alerter les capitaines sur le brûlage....).

Proposer et décider avec accord des capitaines, de la stratégie à adopter dans une situation particulière (équipe à maintenir où à faire monter).

Faire référence en termes de conseils de gestion au sein de l'équipe (conflits entre joueurs).

Être en veille pour les évolutions règlementaires (en lien avec la commission arbitrale) et relayer les informations aux capitaines d'équipe.

Animations diverses

Elle peut également proposer et organiser des manifestations liées à la pratique sportive (top de reprise, tournoi interne...).

Rendre compte au comité directeur

La commission rend compte de ses propositions au comité directeur pour échanges et validation.

Actions communes avec les autres commissions

La commission sportive étant transversal, elle travaille en collaboration avec les commissions du club (communication, finances, arbitrale et logistique) suivant les projets et dossiers communs.